

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT N° 2623

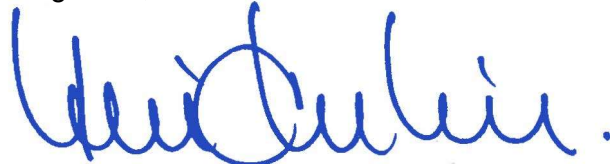
AVIS PUBLIC est donné, par les présentes, que lors de la séance ordinaire tenue le 17 février 2025, le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy a adopté le Règlement n° 2623 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement n° 2284 « Concernant la tarification de certains biens, services et activités » afin de modifier et d'ajouter des tarifs relatifs aux compteurs d'eau, modules de communication et permis pour leur installation »

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement a été déposé au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de Sorel-Tracy, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture et sur le site Internet de la Ville au www.ville.sorel-tracy.qc.ca.

FAIT À SOREL-TRACY, ce 18^e jour de février 2025.

Le greffier,



René Chevalier